

TOURNOI du T.T. Tiège

Règlement du TOURNOI du dimanche 05 novembre 2017

1. Le T.T. Tiège a le plaisir de vous inviter à son tournoi qu'il organise le dimanche 5 novembre 2017. Il se déroulera dans ces installations: **rue de l'école, 12 à 4845 Sart-lez-Spa (anciennement rue Arzelier, 1D) à 4845 Sart-lez-Spa.**

2. Le tournoi est exclusivement réservé aux personnes affiliées à la FRBTT et se joue suivant les statuts et Règlements de la FRBTT.

3. Chaque joueur peut participer à 3 séries. (série de son classement, celle supérieure et B Spécial ou série d'âge respective pour les jeunes).

Horaire des séries :

Messieurs		Dames	
09H00	NC et D6-D4	10H00	Dames NC
10H00	D et E	11H00	Dames D
11H30	Préminimes, minimes, cadets et juniors	11H30	Préminimes, minimes, cadettes et juniores.
14H00	Vétérans	13H30	Dames C
14H30	Messieurs C	14H30	Dames B Spéciale
16H00	Messieurs B Spéciale	15H30	Dames B
17H00	Messieurs B		

5. En fonction du nombre d'inscrit dans les catégories dames séniors et jeunes (minimum 8 inscriptions par catégorie), le juge arbitre décidera de l'opportunité ou non de faire des poules de minimum 4 joueuses ou décidera d'intégrer les dames dans le tournoi messieurs avec leurs classements messieurs bien évidemment.

6. Les inscriptions sont enregistrées en ligne via le site de l'aile francophone :

http://affrbtt-asbl.be/compet_indi/AFFRBTT_COMPET_INDIV_INSCRIPTIONS.html

Les inscriptions mentionneront : Les nom et prénom du joueur, son classement, son club et les séries dans lesquelles il souhaite s'aligner. Celles-ci sont possible jusqu'au jeudi 2 novembre.

L'élaboration des tableaux aura lieu le samedi 4 novembre au domicile du juge-arbitre.

7. Il sera fait usage de 12 tables. Tous les matches seront joués en trois sets gagnants avec des balles plastiques « Hanno » blanches de 40 mm pour toutes les séries.

8. Le joueur perdant est tenu de conserver la balle et de rester à la table pour arbitrer la rencontre suivante. Le gagnant est tenu de rapporter le résultat du match au juge-arbitre et de transmettre la fiche du match suivant à la table désignée.

9. Le droit d'inscription est fixé à **3 €** par série et **1 €** pour les séries jeunes et les séries B Spéciale à la condition que le joueur (la joueuse) s'inscrivent dans les deux autres séries. Le montant est dû, que le joueur participe ou non à la compétition.

10. Le juge-arbitre prendra toute disposition, mesure ou décision nécessaire pour assurer le bon déroulement du tournoi.

11. L'équipement des joueurs devra être conforme aux règlements fédéraux. Le port du blanc est strictement interdit. Il est impératif d'avoir des **chaussures propres** ne laissant aucune trace au sol. Les semelles noires sont interdites.

12. Des vestiaires séparés seront mis à la disposition des participants et participantes.

13. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

14. Direction du tournoi :

Juge arbitre : **Monsieur Francis Bollinne**, Adresse mail : francisbollinne@hotmail.com et GSM : 0495/409185

Juge-arbitre adjoint : **Monsieur Roger Rikir**, Adresse mail : rikir.roger@skynet.be et GSM : 0495/352912.

Secrétariat et informations : **Stéphane Josten** : 0494/85.69.02. ou : stephane_josten@hotmail.com ou

Michel Delporte : 0493/151567 ou : mldelporte@gmail.com

15. Le tournoi est doté de nombreux prix en espèces.

16. Une petite restauration sera assurée.